

Commune de- **F-57800-ROSBRUCK**

Département de la **MOSELLE**

Arrondissement de **FORBACH**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 8 AVRIL 2021**

Membres présents : MM. Bernard BETKER, Roger RUAULT, Laurent BINTZ, Bruno VERRI, Patrick SCHNEIDER, Christophe MULLER, Christophe ELSEN, Serge EGLOFF. Mmes Gaëlle STERNJACOB, Astrid MOHR, Claudine GULDNER, Fabienne STEININGER, Corine COMPARON.

Membres absents excusés : Mireille MULLER donne procuration à Bernard BETKER.

Après les salutations d'usage, le Maire propose une minute de silence en mémoire de Mme Brigitte KLASKALA, conseillère municipale, décédée le 14 février 2021.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose de passer à l'examen de l'ordre du jour, à savoir :

**1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

**2) Approbation du compte administratif 2020 du budget principal.**

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif du budget principal de l'année 2020, dressé par le Maire et qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat reporté de l'année 2019 – EXCEDENT	2 557 793,81 €
Dépenses de Fonctionnement	555 179,53 €
Recettes de Fonctionnement	511 242,71 €
DEFICIT DE L'EXERCICE 2020	- 43 936,82 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	<b>1 335 223,98 €</b>

INVESTISSEMENT	
Résultat reporté de l'année 2019 – DEFICIT	- 1 222 569,83 €
Dépenses d'investissement	- 1 083 145,12 €
Recettes d'investissement	+ 1 865 340,00 €
EXCEDENT DE L'EXERCICE 2020	+ 782 195,48 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	- 440 374,35 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2020	857 514,62 €

**Résultat global de clôture : EXCEDENT de 857 514,62 €**

### **3) Compte de gestion du Trésorier pour le budget principal de l'année 2020.**

Le Conseil municipal donne quitus au Trésorier pour le budget principal de l'année 2020 qui présente le même résultat de clôture soit un excédent de 857 514,62 €.

### **4) Budget primitif 2021.**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif principal de l'année 2021 et dont la balance se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 315 307,00 €
Recettes	1 315 307,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 859 812,00 €
Recettes	1 859 812,00 €

### **5) Fixation du taux des impôts fonciers 2021.**

Par 14 voix pour et 0 voix contre,

Le Conseil Municipal, décide d'augmenter la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 3 % et sur les propriétés non bâties de 5 % et de fixer le taux des impôts fonciers comme suit :

LIBELLE DES TAXES	TAUX POUR 2021
<b>Taxe foncière bâtie total</b> (part communale + part départementale)	<b>27,76 %</b>
Part communale	13,50 %
Part départementale	14,26 %
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	<b>50%</b>

**6) Réhabilitation de l'ancienne école en Maison des associations et intergénérationnelle : Demande de subvention au titre de la DETR (Sous-préfecture), du dispositif AMBITION (Département), et de la Région Grand Est.**

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne école en Maison des associations et intergénérationnelle, Monsieur le Maire informe son assemblée qu'un taux de subvention plus élevé peut être appliqué, et de ce fait, la délibération prise lors du conseil le 5 février 2021 doit être modifiée.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir débattu, à l'unanimité :

- Sollicite la subvention au titre de la DETR 2021 susceptible d'être attribuée pour ce projet,
- Sollicite la subvention du Conseil Général de la Moselle au titre du programme AMBITION MOSELLE susceptible d'être attribuée pour ce projet,
- Sollicite la subvention de la Région Grand Est au titre du dispositif régional de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité susceptible d'être attribuée pour ce projet,
- Arrête le plan de financement prévisionnel comme suit :

	Réhabilitation Maison des associations
DETR 35 %	113 381,59 € HT
Conseil Général (AMBITION MOSELLE) 32.2 %	105 282,91 € HT
Région Grand Est (Cadre de vie) 15 %	42 043,50 € HT
Fonds propres de la commune	78 239,41 € HT
Coût total du projet	338 947,41 € HT

Charge Monsieur le Maire de la présente et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

## **7) Motion de soutien à l'égard de Monsieur Pierre MUEL, Maire de Marieulles**

Suite à une demande de François GROSDIDIER, Président de la Fédération des Maires de la Moselle, le Maire propose au Conseil de soutenir Monsieur Pierre MUEL, maire de Marieulles qui a été victime d'agression par la prise d'une motion qui condamne ces agissements.

Le Conseil décide à l'unanimité d'établir une motion de soutien à l'égard de Monsieur Pierre MUEL, Maire de Marieulles.

## **8) Versement d'une subvention au Garage Saint Hubert de Rosbruck dans le cadre du dispositif de soutien aux investissements de modernisation des activités commerciales, artisanales et de services.**

Dans le cadre de l'adhésion de la récente au dispositif de soutien au commerce 2021, la commune a été destinataire d'une demande de subvention en faveur du Garage Saint Hubert de Rosbruck.

Le montant des investissements retenus : 25 687,00 € HT

Le Maire propose de verser une aide forfaitaire de 300,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 300,00 € au Garage Saint Hubert de Rosbruck.

## **9) Elections des conseillers départementaux et régionaux des 13 et 20 juin 2021**

Au vu de la conjoncture actuelle, le Maire souhaite d'ores et déjà informer les conseillers du déroulement prévu des prochaines élections des conseillers départementaux et régionaux des 13 et 20 juin prochains. Ces élections qui se dérouleront à double scrutins nécessiteront un grand nombre d'assesseurs et un protocole sanitaire très contraignant.

## **10) Mise en place d'un référent pour la salle multiculturelle.**

Afin de permettre de superviser le fonctionnement et le bon déroulement de la gestion des locations, le Maire propose de nommer deux référents pour la gestion de la salle multiculturelle du Hambusch. Claudine GULDNER et Astrid MOHR acceptent ce rôle.

## **11) Divers**

Le Maire informe les conseillers d'un éventuel projet de vente de l'immeuble de l'ancienne douane ainsi que du Club House.

Bruno VERRI prend la parole pour informer les conseillers des difficultés qu'il rencontre avec le Républicain Lorrain quant à la parution régulière des articles.

Plus personne de demandant la parole, le Maire lève la séance à 19h15.